

Paris, le 28 mai 2026

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La Caf de Paris et les Restos du Cœur : un partenariat renforcé pour lutter contre le non-recours

La Caisse d'Allocations familiales (Caf) de Paris et les Restos du Cœur ont signé, le jeudi 28 mai 2026, une convention de partenariat destinée à lutter contre le non-recours et à faciliter l'accès aux droits sociaux et aux services pour les publics les plus fragiles.

Cette convention formalise une collaboration déjà forte entre les deux structures. Elle organise, dans un cadre partagé, un ensemble d'actions concrètes destinées à soutenir les personnes confrontées à la précarité, à l'isolement ou à la complexité des démarches administratives, en s'appuyant sur l'expertise de la Caf et la proximité des Restos du Cœur auprès des publics les plus vulnérables.

Renforcer l'accès aux droits et aux services et prévenir le non-recours

Avec cette signature, la Caf de Paris et les Restos du Cœur réaffirment un objectif commun : permettre à chaque personne accueillie par l'association de bénéficier pleinement des prestations et services auxquels elle peut prétendre.

La convention prévoit ainsi :

- **Des créneaux de rendez-vous dédiés sur des demi-journées au sein des structures des Restos du Cœur**, garantissant un accompagnement direct, confidentiel et accessible ;
- **Des rendez-vous individualisés avec des travailleurs sociaux**, pour mettre à jour les droits, réaliser un diagnostic global de situation et organiser un suivi durable ;
- **Un repérage précoce des freins d'accès aux droits** (difficultés numériques, barrière de la langue, absence de documents justificatifs, instabilité résidentielle...) ;
- **Un accompagnement renforcé sur l'ensemble des prestations familiales et sociales** : [RSA](#), [prime d'activité](#), [aides au logement](#), [allocations familiales](#), etc. ;

- **Des actions de prévention des indus et des ruptures de droits**, grâce à un travail d'anticipation et de sécurisation des situations administratives.

Le partenariat inclut également un **volet de professionnalisation** dispensé par la Caf de Paris : des formations dédiées aux bénévoles, des échanges de pratiques, des visioconférences, et un partage d'outils, le tout dans un cadre sécurisé, conforme au RGPD, et respectueux du rôle et des missions de chacun.

Agir pour l'inclusion sociale, culturelle et familiale

Au-delà de l'ouverture des droits, la Caf de Paris et les Restos du Cœur souhaitent accompagner les parcours d'autonomie et encourager la participation des familles à la vie sociale, culturelle et citoyenne.

Les actions communes permettront ainsi :

- **D'orienter les familles et les jeunes vers les dispositifs d'aide aux départs en vacances adaptés à leurs besoins**, notamment via [Vacaf](#) ;
- **De favoriser l'accès à la culture, aux loisirs et aux actions éducatives**, grâce aux dispositifs d'[action sociale de la Caf de Paris](#) ([Ticket loisirs](#), [aides aux projets](#), [ludothèques](#)...) et aux réseaux associatifs partenaires ;
- **De soutenir les projets individuels ou familiaux**, grâce aux aides extralégales de la Caf : financement d'activités sportives, soutien à la parentalité, participation à des projets d'insertion ou de mobilité, etc.

En formalisant ce partenariat renforcé, la Caf de Paris et les Restos du Cœur affirment leur volonté commune : améliorer l'accès aux droits et aux services, réduire les inégalités et ouvrir de nouvelles perspectives aux publics accompagnés, en combinant expertise institutionnelle et proximité solidaire.

CAF DE PARIS

La Caf de Paris accompagne les parisien(ne)s dans toutes les étapes de leur vie. Elle propose une offre globale de service au plus près de leurs besoins en assurant le versement des prestations légales et la mise en place d'une politique d'action sociale. En 2024, elle a accompagné 428 590 allocataires, soit 854 428 personnes couvertes.

La Caf de Paris accueille ses allocataires avec ou sans rendez-vous dans ses **4 Agences Familles Partenaires (AFP)** : Finlay (15^{ème}), La Chapelle (18^{ème}), Jaurès (19^{ème}) et Nationale (13^{ème}).

Elle propose également aux familles, un ensemble d'animations (un accompagnement à la scolarité, des loisirs éducatifs ou encore des sorties culturelles), en collaboration avec des partenaires associatifs, dans ses **4 centres sociaux** : Charenton (12^{ème}), Annam (20^{ème}), Chevaleret (13^{ème}), Toussarégo (13^{ème}).

Suivez nos actualités sur : www.caf.fr / LinkedIn : Caf de Paris / X : @Caf75_actus

CONTACTS PRESSE : Chris MAURICE : 06 03 85 65 38 / Jackie AUDRAIN-EDI : 01 45 71 22 27 / Julie LEQUETTE-JUGE : 01 45 71 21 83 / Charlotte TISSIDRE 01 45 71 24 59 / Nicolas COINTRE : 01 45 71 22 27 - communication@caf75.caf.fr

LES RESTOS DU CŒUR

Créés en 1985, « Les Restaurants du Cœur – les Relais du Cœur » (connus sous le nom « les Restos du Cœur ») sont une association reconnue d'utilité publique. Elle apporte une aide alimentaire gratuite aux personnes en difficulté et agit en faveur de leur insertion sociale et économique. Fidèles à leur mission fondatrice, les Restos du Cœur œuvrent chaque jour contre la pauvreté sous toutes ses formes.